

L'éco-conception, qu'est-ce que c'est ?

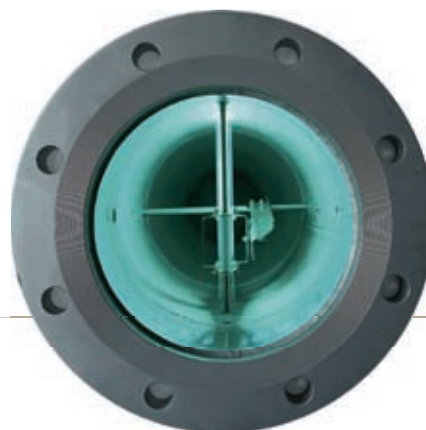
Il s'agit de prendre en compte l'impact environnemental d'un produit ou d'un service, dès sa conception. L'éco-conception constitue un terrain d'innovation important pour toute entreprise.

BIO UV

Moins de chlore et plus de confort

L'ÉCO-ENTREPRISE :

Depuis sa création en 2000, l'entreprise **Bio UV** conçoit, fabrique et commercialise des systèmes et concepts de désinfection par Ultra Violet (UVC). L'expérience de ses dirigeants dans le domaine du matériel médical, du traitement d'eau et de l'ingénierie ont permis à la société de devenir très rapidement compétitive avec une croissance annuelle supérieure à 50%. Grâce à la performance de ses solutions, BIO UV est aujourd'hui le premier fabricant Français d'appareils de traitement de l'eau par ultraviolets et leader européen sur le marché des piscines & spas privés et collectifs.



L'ÉCO-PRODUIT :

Le système **Bio UV** couvre une gamme de produits spécifiquement destinés aux piscines publiques. Ses propriétés permettent de réduire les chloramines de l'eau d'au moins 50% tout en réalisant des économies en renouvellement d'eau. Bio UV assainit l'atmosphère dans les piscines et contribue au respect de l'environnement.

BIO UV
ULTRAVIOLET SOLUTIONS

néo
Osez l'innovation avec la CCI

C.C.I.
de Montpellier

ÉCO-COINNOVATION

L'ÉCO-OBJECTIF :

>>> L'entreprise souhaitait optimiser les fonctionnalités de son produit. L'étude a porté sur l'optimisation de la conception du système Bio UV produit et sur la quantification des améliorations environnementales apportées par les réacteurs MP.

L'approche fonctionnelle a été prédominante et l'audit a révélé 2 actions prioritaires à mener : réduire le prix de revient et améliorer la conception du produit /quantifier ses avantages environnementaux.

Plusieurs séances de créativité ont été organisées pour générer des idées : comment réduire le coût de fabrication, minimiser l'impact environnemental et optimiser les fonctionnalités du projet ?

Le système par ultra-violets, en photolysant une partie du chlore combiné en réduit le taux dans la piscine sans avoir à augmenter le renouvellement de l'eau. Ce traitement va réduire de moitié les consommations d'eau, et par conséquent son chauffage et son traitement, dans les mêmes proportions. Implicitement, la réduction de consommation d'eau entraînera une réduction des rejets d'eau chargé en chlore et autres.



L'ÉCO-TÉMOIGNAGE :



Notre démarche vis-à-vis de l'éco-conception était à la fois une envie et un devoir car par nature notre activité s'inscrit dans le domaine du développement durable.

L'éco-conception nous a permis, grâce à une approche méthodologique reconnue, de quantifier précisément les bénéfices environnementaux pour nos clients (réduction des consommations d'eau de moitié, baisse des consommations d'énergies.) et économiques de notre produit (retour sur investissement estimé entre 9 et 24 mois).

L'éco-conception apporte enfin à l'entreprise de nouvelles méthodes qui favorisent la synergie entre les différentes équipes et stimule considérablement la créativité autour d'un projet fédérateur.

Benoît GILLMANN, PDG de BIO-UV



L'ÉCO-IMPACT :

Consommation électrique journalière pour le chauffage de l'eau de renouvellement (base 100).



Sans BIO-UV = 100



Avec Bio UV = 37

Consommation d'eau journalière pour le renouvellement de l'eau des bassins (base 100).



Sans BIO-UV : 100



Avec Bio UV : 50

L'Eco-conception vous tente, contacter Christophe Fernique, CCI Montpellier au : 04 99 51 53 02 / c.fernique@montpellier.cci.fr

